

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

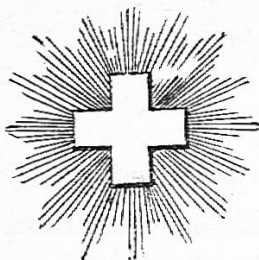
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LII^{me} ANNÉE

N° 1



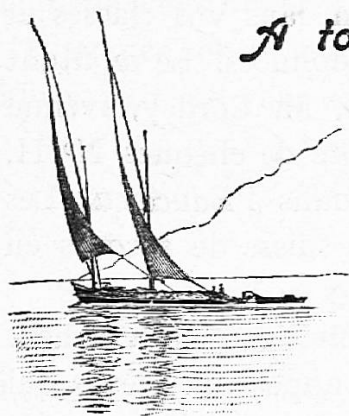
LAUSANNE

8 Janvier 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: Aux membres de la Société pédagogique de la Suisse romande. — Aux élèves des écoles de la Suisse romande. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — La part de l'instituteur dans la formation du caractère de l'enfant. — Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. — PARTIE PRATIQUE: Géographie locale. — Orthographe. — Rédaction. — Récitation. — Le civisme à l'école complémentaire. — La neutralité suisse.



*A tous ses abonnés, collaborateurs
et amis,*

l'Educateur

présente ses meilleurs vœux pour

1916

AUX MEMBRES DE LA « SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE »

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Dans l'*Educateur* du 25 décembre 1915, nous avons publié un appel relatif à une souscription du corps enseignant romand en faveur des orphelins serbes. Comme nous l'annoncions aussi, nous avons sollicité des Départements cantonaux de l'Instruction publique l'autorisation d'organiser une collecte dans les écoles de la Suisse romande.

Les réponses qui nous sont parvenues des cantons de Genève Vaud et Neuchâtel nous accordent cette bienveillante autorisation

à la condition expresse que toute liberté et toute discrétion soient garanties à l'enfant lors de son versement et que la quête soit organisée de la même manière que l'an passé lorsqu'il s'est agi de secourir les enfants belges. La Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, également sollicitée, tout en reconnaissant le caractère vraiment humanitaire de notre entreprise, n'a pu répondre, par raisons d'opportunité, favorablement à notre appel.

Nous n'ignorons pas, Mesdames et Messieurs, que bon nombre d'entre nous ont déjà spontanément organisé la collecte dans leur classe et versé les sommes reçues à divers journaux. De cela ne découle pas que notre appel soit tardif. Il y a dans les trois cantons qui ont autorisé la collecte une quantité de classes où la chose n'a pas encore été faite; c'est à celles-là que nous nous adressons.

Nous vous prions donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, *s'il y a lieu*, annoncer cette souscription dans vos classes et d'y procéder conformément aux indications données. Le montant en sera adressé au Caissier de notre Société, M. Cordey, avenue Riant-Mont, 19, Lausanne, ou versé au compte de chèques N° II, 125. La liste des souscriptions sera publiée dans l'*Educateur*. Les sommes recueillies seront versées au Comité suisse de secours en faveur des orphelins serbes.

Tous renseignements à ce sujet seront publiés en temps et lieu.

Nous joignons à la présente circulaire un appel aux élèves qui pourra leur être lu de notre part.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, chers collègues, nos cordiales salutations.

Neuchâtel, 3 janvier 1916.

Pour le Comité central de la S. P. R.,

Le Secrétaire,
WERNER BRANDT.

Le Président,
FRITZ HOFFMANN.

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA SUISSE ROMANDE

Les années se suivent et se ressemblent; la guerre continue son œuvre terrible accumulant détresses sur détresses, dévastations sur dévastations et, comme résultante, orphelins sur orphelins.

Il y a un an de cela c'était la Belgique, aujourd'hui c'est la Serbie. Ce peuple était déjà pauvre jadis : trois ans de guerre se sont encore ajoutés et aujourd'hui c'est la triste infortune d'une population sans ressources chassée de son pays natal.

Enfants de nos écoles, vous avez le privilège d'habiter un pays que la guerre a épargné jusqu'ici. Quand, tout autour de son pays, il n'y a que des larmes, on comprend mieux la souffrance et l'on devient meilleur; c'est un bel élan qui vous a déjà portés à vous intéresser au sort des petits Belges.

Aujourd'hui, avec la permission de nos autorités scolaires, la Société pédagogique de la Suisse romande ouvre auprès de vous une nouvelle souscription dont le produit sera consacré à soulager les misères des orphelins serbes. Vos fonds seront remis au Comité suisse de secours, comité qui aura une tâche immense à remplir et à laquelle vous voudrez collaborer en apportant votre petite obole.

D'avance, chers enfants, nous vous disons merci pour tous les malheureux que vous aurez secourus.

COMITÉ CENTRAL

de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Première liste.

Rédaction de l'*Educateur*, fr. 5; G. C.-M., Lausanne, fr. 2.; Saint-Imier, 3 b secondaire, fr. 10; G. Ferrier, Saint-Imier, fr. 5; H. Gobat, Delémont, fr. 5; H. Jaton, Clarens, fr. 10; L. Willeumier, Tramelan, fr. 5; E. Guidoux, Pailly, fr. 5; M. Jacot, Boussens, fr. 2; J. Genet, Bex, fr. 5; E. B. ex-régent, fr. 5.— *Total au 2 janvier 1916, fr. 59.*

LA PART DE L'INSTITUTEUR DANS LA FORMATION DU CARACTÈRE DE L'ENFANT, A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

L'instituteur a-t-il une part dans la formation du caractère de l'enfant ?

Si oui, cette part est-elle légère, sans conséquence, ou peut-elle être décisive, durable, même considérable ?

¹ Extrait d'un travail présenté à l'assemblée du corps enseignant primaire genevois.

Voilà une question à laquelle nous ne pouvons nous dérober, car, de sa solution, dépend le plein succès ou l'échec total de notre carrière tout entière !

Les jeunes, qui la trouveraient trop redoutable, et s'effrayeraient de la responsabilité qu'ils assument en entrant dans nos écoles, agiraient sagement en renonçant à la vocation d'instituteur, à moins qu'ils ne puissent transformer cet effroi en résolution courageuse et grave.

Tout instituteur est forcément éducateur.

Présenter les matières d'enseignement, les rendre intelligibles à l'enfant, suggérer et faire exécuter les travaux qui en découlent, ce n'est pas éveiller l'intelligence seulement : c'est avoir entre ses mains, presque sans s'en douter, toutes les facultés latentes de l'enfant !

En enseignant, nous sommes maîtres, momentanément, de son attention en éveil, de son intelligence, de sa réflexion, de sa volonté, de son désir, de sa joie !

Est-ce de l'exagération ?

Je vous présente une classe d'enfant, de neuf à dix ans, au début de l'année scolaire.

A cet âge, ils sont encore facilement malléables, confiants, pas moqueurs.

C'est le matin ; ils sont venus frais, bien disposés, heureux (du moins les bien portants), quelques-uns intrigués.

Que va leur dire ce maître ou cette maîtresse, qu'instinctivement ils respectent infiniment et dans lequel ils ont une confiance absolue ?

Réellement, le premier jour d'école, le jeune maître doit ressentir une certaine crainte. A la fin de la journée, déjà, une influence sera peut-être appréciable !

La façon de procéder de l'instituteur aura-t-elle été routinière, indifférente, ne s'est-il pas ingénié à faire vibrer, quelque peu, les jeunes êtres qu'il a devant lui, vous verrez les enfants sortir en hâte de la classe, saluant à peine, ne pensant qu'à leurs jeux, à la liberté reconquise : au travail ? plus du tout !

Ils ne raconteront pas grand'chose à leurs parents et feront hâtivement leurs devoirs pour le lendemain.

Si ce tableau n'est pas exact le premier jour d'école, il le sera au bout de la semaine, en tout cas.

Voici, maintenant, à mon avis, comment agira le maître pour qui la carrière de l'enseignement est une véritable vocation, et non pas seulement un gagne-pain.

Sérieusement, mais en souriant, pour ne pas fermer les petites âmes des enfants qui lui sont confiés et éteindre la joie de vivre qu'ils portent en eux, il expose le sujet de sa leçon et sa manière de faire va ravir les petits.

Ce n'est pas une leçon, c'est une histoire vivante, un entretien familial.

Au moyen de questions habilement posées, le maître vise à mettre en lumière les premières notions possédées inconsciemment par ses élèves et il arrive alors que, par leurs réponses, ils ont l'illusion d'avoir trouvé eux-mêmes le nouveau, l'inconnu, dans lequel ils sont quelque peu entrés. Ils sont fiers, joyeux, jugent le travail aussi bon que leurs jeux. Ils n'ont pas fait d'effort au-dessus de leur portée.

Doucement, leur attention a été éveillée, soutenue. Le sujet d'étude, ne leur étant pas servi tout prêt à être, si je puis m'exprimer ainsi, avalé, et sans doute alors, mal digéré, mais, pour le développer, le maître ayant fait appel à la faculté de la réflexion, si difficile à mettre en œuvre chez l'enfant, sans s'en apercevoir ils apprennent déjà l'emploi de l'outil intellectuel, le cerveau dont la routine dans le travail retarderait la connaissance et l'usage.

Alors, d'eux-mêmes, ils font effort de volonté ; le maître s'arrange, au besoin, à leur laisser une petite part d'initiative dans la direction de la leçon.

Ils sont tout étonnés de constater que ce travail, dont ils avaient un certain effroi, se fait facilement, agréablement, car ce n'est qu'un peu plus tard qu'ils feront connaissance avec l'effort soutenu, voulu, qui *veut* conquérir le résultat et l'on fera en sorte qu'ils désirent et aiment cet effort.

Alors, la joie, la confiance, le bonheur, prendront tout douce-

ment possession de leur âme et se manifesteront, peu à peu et partout, dans toute la conduite de l'enfant.

Que nous le voulions ou non, notre manière d'être est donc trahie par nos élèves ! N'avez-vous pas quelquefois entendu dire aux parents sensés, pour lesquels aucun détail de la vie enfantine n'est sans intérêt : « Ce maître a compris la nature de mon fils ; ce dernier est heureux dans sa classe ; il y va volontiers et fait de grands progrès. »

Voilà donc une preuve qu'il nous faut non seulement meubler le cerveau des enfants, mais que leur cœur et leur âme ne peuvent nous être indifférents. Nous devons rendre nos élèves heureux en classe !

C'est pourquoi les programmes trop chargés ne sont pas à préconiser. Il faut éviter la fatigue prématurée qui entraîne le dégoût, viser au développement intellectuel, plus qu'à l'emmagasinement de beaucoup de matières.

Le travail, sans doute, doit être fini, achevé ; il faut que, d'année en année, l'enfant soit plus développé, plus instruit, qu'il constate lui-même ses progrès, qu'il en soit fier et content : les résultats, autrement, seraient défectueux, incomplets.

La qualité du travail, cependant, sera toujours préférable à la quantité.

Qu'importe que la somme des choses apprises soit minime ! L'enfant les possédera plus à fond. Il n'aura pas été surchargé ; la joie et le goût de l'étude auront été maintenus ou créés ; il aura appris à apprendre ; il se réjouira, à la fin de l'année scolaire, d'en recommencer une nouvelle.

Ne sera-ce pas là une grande lacune comblée ? *(A suivre.)*

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Musée scolaire cantonal.** — Il est utile de rappeler que pendant la période des cours complémentaires, la distribution des moyens d'enseignement se fait le vendredi après-midi au lieu du samedi (circulaire du 15 novembre 1908).

A partir du 7 février prochain, elle se fera donc de nouveau le samedi. On peut souhaiter que le nombre des demandes aille encore en augmentant.

Une circulaire fera connaître prochainement les acquisitions qui viennent d'être effectuées.

Quant à garantir de servir chacun selon les exigences du programme établi, c'est un peu difficile. Cependant les envois se font conformément à l'ordre donné par les listes transmises au Musée. Il sera aisé à qui le voura de s'en rendre compte.

On pourrait fournir certaines indications relatives à l'emploi des tableaux mis en circulation, afin d'en tirer tout le parti possible. Mais il paraît préférable de laisser à ceux qui y ont recours le soin de procéder avec assez de liberté en tenant compte de tous les facteurs qui entrent en jeu dans la marche de l'enseignement. Si tel tableau n'arrive pas au moment voulu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il est néanmoins possible d'en profiter sans apporter de perturbation dans le travail de l'école.

*** † **Adrien Sonnaillon.** — La mort vient d'emporter, à l'âge de 25 ans, A. Sonnaillon, instituteur à Brenles dès sa sortie de l'Ecole normale, soit dès 1910. La maladie qui le minait sourdement depuis longtemps sans cependant laisser de marques distinctes, est une de celles qui ne pardonnent presque jamais. Elle avait déjà plusieurs fois interrompu son activité, mais il y eut toujours des accalmies réconfortantes jusqu'en mai écoulé, où il dut définitivement quitter sa classe, pour aller tenter la guérison à la montagne puis à Leysin, d'où, hélas ! il ne devait revenir que pour aller à la tombe.

De nombreux collègues et amis, ainsi que toute la population de Brenles, ont tenu à accompagner, le mardi 14 décembre, la dépouille mortelle de ce travailleur. Le culte mortuaire fut célébré à l'église. M. le pasteur Vuilleumier, un ami dévoué de notre collègue, retraça, dans une belle oraison funèbre, la courte mais utile carrière de ce jeune instituteur et insista particulièrement sur la belle conception qu'Adrien Sonnaillon avait de sa tâche ; son idéal était d'exercer une bienfaisante influence, non seulement sur les enfants qui lui étaient confiés, mais aussi sur la population tout entière, à laquelle il était profondément attaché. Le délégué de district, M. Deppierraz, instituteur à Sottens, dans une vibrante allocution, montra combien le défunt était attaché à notre association S. P. V. qui était sa famille, et ce qu'il était comme collègue. M. Guignard, instituteur à Riez, au nom de ses camarades de classe, dit un dernier adieu à celui qui fut un condisciple gai, aimable et loyal.

Orphelin dès son enfance, A. Sonnaillon connut de bonne heure les difficultés de la vie. Son caractère enjoué eut toujours raison des déboires et des désillusions qui parent un tel sentier. C'est à cette dure école qu'il se forma une volonté ferme, un esprit souple, un œil clairvoyant et qu'il acquit le moyen de saisir et de comprendre aisément les dispositions de ses élèves. Il savait si bien les prendre, grands et petits, faibles et doués, qu'il eut vite acquis leur estime et leur affection. Il était le maître aimé, écouté, suivi, compris. Il savait faire aimer l'école ; en cela, il a été le vrai pédagogue. Il formait des cœurs, il formait des caractères. Ses débuts furent cependant laborieux, car l'indifférence, la dure écorce du campagnard le choquaient un peu. Il aimait s'entretenir avec chacun ; mais, à la campagne, on cause peu. Il vit immédiatement le remède : il fallait vivre la vie du paysan, pour le sortir insensiblement de l'ornière. C'est alors

que nous le voyons remonter la Société de chant, reprendre la place vide de chantré à l'église, faire des conférences, agir, en un mot, pour obtenir. Dès ce moment, ce n'est plus le simple instituteur de village, c'est un combattant. Il est tombé au champ d'honneur. Il fut compris, car maintenant ses enfants le pleurent, et le village en a aussi plus que des regrets. Il est mort bravement, la plume à la main ; jusqu'à la fin, il correspondait avec plusieurs collègues et croyait toujours pouvoir reprendre bientôt le travail qui lui était cher. Ses lettres, comme son article sur *la situation morale de l'instituteur*, paru dans le *Bulletin* de novembre, témoignent d'une maturité d'esprit peu commune à son âge. Pendant son séjour à Leysin, notre collègue a été l'objet de soins dévoués et assidus. Comme il n'avait pas de famille, le personnel du Sanatorium l'a entouré d'une véritable affection. Son caractère aimable eut bientôt gagné chacun et il était devenu l'enfant de la maison. *La Société pédagogique vaudoise* se fait un devoir, ainsi qu'un plaisir, de témoigner sa gratitude à ceux qui l'ont si bien entouré pendant les derniers mois de sa vie et qui ont cherché à adoucir, le plus possible, les moments pénibles et douloureux qu'il a dû traverser. Nos remerciements les plus sincères s'adressent à tout le personnel de l'établissement, et tout spécialement à M. le Dr Burnand, directeur, qui l'a soigné avec tant de compétence et qui lui a témoigné tant d'affection.

A la fiancée éplorée, nous adressons l'expression de notre vive sympathie.

L. G.

NEUCHÂTEL. — **Activité de la Société pédagogique.** — *Section du Locle.* — *Exercice 1914-1915.* — Le Président de la section du Locle, M. P. Humberset, déclare ce qui suit au début de son rapport :

« Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons depuis plus » d'un an, ont quelque peu paralysé l'activité de la section locloise. En outre, » l'incendie du nouveau collège, le 19 juin écoulé, a créé à notre association une » nouvelle source d'ennui. (A l'heure actuelle, les écoles primaires du Locle sont » encore réparties un peu partout, dans des locaux de fortune.) Rien d'étonnant » donc, si pendant cet exercice, la Pédagogique de notre district n'a tenu que » deux séances, soit le minimum prévu par le règlement de la Société! »

Voici les travaux présentés dans ses séances :

Rapport très intéressant de M. H. Perrenoud sur le *Cours de travaux manuels de Schaffhouse*, complété par une jolie exposition d'objets exécutés à ce cours.

Causerie sur les *peintres flamands et leurs œuvres principales*, agrémentée de projections, par M. C. B. Jeanneret.

Travail de M. Cart, directeur des écoles du Locle, sur les *Idées actuelles sur l'enseignement de la composition française à l'école primaire*. Ce travail de haute valeur pédagogique et littéraire, sera discuté dans une séance ultérieure.

M. Ed. Ducommun, a fait bénéficier ses collègues de sa vaste érudition scientifique, en leur parlant, à l'aide de nombreuses et superbes planches exécutées de sa main, *des lentilles et de leur application directe dans les classes*, en vue de l'examen de la vue des élèves et des dispositions à prendre pour ménager leurs yeux et corriger les vues défectueuses.

Dans les affaires courantes, relevons :

- a) une enquête faite auprès des instituteurs mobilisés du district, au sujet des conditions dans lesquelles se faisait leur remplacement.
- b) la collecte en faveur des Belges qui a produit dans le district fr. 1133,86.
- c) organisation au Locle, d'une soirée théâtrale donnée par la section de La Chaux-de-Fonds et dont le bénéfice net de fr. 240 a été versé à des œuvres scolaires de bienfaisance du Locle.

Nous comprenons aisément, qu'étant donné les diverses circonstances défavorables dans lesquelles se trouvent nos collègues du Locle, ils n'aient pu donner à leur activité l'essor qu'ils eussent désiré. Nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance, pour l'avenir !
H. L. G.

JURA BERNOIS. — Réunion des maîtres secondaires bernois. — Ils se sont réunis nombreux, le 23 décembre dernier, au Casino de Berne, sous la présidence de M. Stæhli, de Herzogenbuchsee.

M. le Dr Othon de Greyerz, privat-docent, a parlé de la réforme de l'enseignement de la langue allemande à la faculté pédagogique (école normale supérieure) de l'Université de Berne. Ce rapport brillant, qui a recueilli tous les éloges, sera publié dans le *Berner Schulblatt*.

La réorganisation de l'enseignement de la langue française dans notre école supérieure a fait également l'objet d'un mémoire de M. Mertenat, maître à l'école secondaire des filles de Delémont. Le corps enseignant réclame des améliorations dont tout le monde reconnaît la justesse et l'opportunité.

M. Lohner, directeur de l'instruction publique, prit une part active à la discussion. Parmi les propositions présentées, il y en a qui pourront être réalisées immédiatement, mais il y en a d'autres qu'il faut renvoyer à des temps meilleurs.

***** Bureau du Synode scolaire.** — Dans sa séance du 20 décembre à Berne, le Bureau du Synode scolaire a établi son programme d'activité pour l'année 1916.

Il s'occupera d'abord de deux motions : l'une, de M. Aeberhardt, concernant l'introduction de l'enseignement ménager ; la deuxième, de M. Stauffer, directeur de l'école normale de Hofwil, demandant l'introduction de l'écriture française dans les classes allemandes et cela dès l'entrée de l'enfant à l'école.

Mais le travail important est la revision du plan d'études qui exigera au moins deux ans. L'année 1916 devrait être, dans la pensée du Bureau, consacrée à la mise au point des principes et des idées générales devant servir de base au travail à élaborer.

***** Synode d'Erguel.** — Il s'est réuni à Corgémont, le samedi 18 décembre, sous la présidence de M. Ariste Corbat, instituteur à Saint-Imier. Quatre-vingts membres du corps enseignant avaient répondu à l'appel du comité. Un rapport très documenté sur « L'école et la guerre » a été présenté par le corps enseignant de Corgémont. M. A. Grosjean, instituteur, a surtout insisté sur l'éducation morale et nationale en Allemagne et en France, comparée à notre éducation nationale suisse. Diverses questions administratives ont, en outre, été liquidées promptement. Au diner, qui a réuni trente-cinq participants à l'Hôtel de l'Etoile, d'excellentes paroles ont été prononcées par M. l'inspecteur Gylam. M. le président du synode a adressé une pensée émue à tous les collègues des pays belligérants tombés au champ d'honneur.
H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE (Suite)

Le travail des habitants de mon village.

I. La plupart des habitants d'A.... sont *agriculteurs*; ils cultivent la *terre* et élèvent du *bétail*. Ils habitent de vastes fermes, entourées de cours spacieuses, de beaux jardins et de jolis vergers. Le produit de leurs champs et de leurs prairies les nourrit largement, leur donne souvent l'aisance et même la richesse. Ils possèdent en général de beaux troupeaux de vaches, orgueil et fierté du paysan. Le lait, emmené à la ville, rapporte chaque mois aux fermiers une somme appréciable. Il en est de même des pommes de terre et des autres légumes, vendus aux marchés de la capitale et qui produisent de jolis bénéfices. En été, les paysans travaillent joyeusement au grand air, sous les rayons bienfaisants du soleil. En hiver, ils soignent leurs bestiaux dans les étables chaudes. Leur vie s'écoule ainsi paisible, heureuse et simple.

II. Il y a aussi des *artisans* dans mon village. Ils s'occupent de la construction ou de la réparation de nos *demeures*, de nos *outils* et de nos *meubles*, de la confection ou de l'entretien de nos *vêtements* et de la préparation de nos *aliments*. Ce sont : des *maçons*, des *charpentiers*, des *menuisiers*, des *forgerons*; des *tailleurs*, des *couturières*, des *modistes*, des *cordonniers*, des *blanchisseuses*; des *épiciers*, des *boulangers*, des *laitiers*, des *charcutiers*, des *cafetiers*, etc.

Dans mon village, M. le *curé* et M. le *pasteur* ont pour mission de nous parler de Dieu, de ses bienfaits, et de nous montrer la voie du bien. L'*éducation* et l'*instruction* de la jeunesse sont confiées à deux *instituteurs* et à deux *institutrices*. Chacun, selon son savoir et ses forces, travaille et se rend utile dans mon cher et beau village.

VOCABULAIRE. Les mots en italique.

DICTÉES. I. Mon village est habité surtout par des paysans. Le paysan cultive la terre et en tire de belles récoltes. Il élève aussi du bétail : des vaches, des chevaux, des moutons, des chèvres et des porcs. La vie du paysan est agréable, paisible et heureuse.

II. Mon village est aussi habité par des artisans. Il y a des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des forgerons, des tailleurs, des couturières, des cordonniers, des modistes, des blanchisseuses, des épiciers, des boulangers, des laitiers, des charcutiers, des cafetiers. Les artisans construisent nos maisons, fabriquent nos outils, nos meubles, nos vêtements et nous procurent des aliments.

III. Le curé et le pasteur de mon village ont pour mission de parler de Dieu et de montrer la voie du bien. Ils visitent les malades et consolent ceux qui sont dans le deuil ou la peine. Les instituteurs et les institutrices donnent l'instruction aux écoliers. Ainsi chacun travaille et se rend utile.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ORTHOGRAPHE¹. — *Degré intermédiaire.*

Delémont.

Il y a deux Delémont. Il y a le nouveau Delémont, celui du bas, celui de la gare, et l'ancien, sur la hauteur, qui s'appuie au Jura. Une grand'rue en dos d'âne, des fontaines portent sur des fûts armoriés la Vierge ou des guerriers barbus avec l'épée et la hallebarde en fer rouillé ; une muraille, une ou deux tours rondes, et la résidence des princes-évêques — un palais noble et froid derrière ses grilles.

Lorsque les diligences avaient passé les Rangiers, se rendant à Berne ou à Bâle, elles arrivaient à Delémont : les freins grinçaient, les grelots tintaient ; on faisait halte devant l'auberge, et les petits enfants accouraient pour voir les étrangers descendre.

VOCABULAIRE : S'appuyer, la grand'rue, le fût armorié, la Vierge, le guerrier, la hallebarde, la résidence, le prince-évêque, le palais, la diligence, les Rangiers, le frein ; accourir, descendre.

Remarques : Le *fût*, bois sur lequel est montée une arme à feu ; tonneau ; tige d'arbre ; le *fût armorié*, partie de la colonne comprise entre la base et le chapiteau portant les armes d'un prince. — Remarques géographiques et historiques sur Delémont, Bâle, Berne et sur le temps des diligences.

GRAMMAIRE : Conjugaison du verbe *appuyer* : J'appuie, tu appuies, il appuie, etc.

Degré supérieur.

L'ancien évêché de Bâle.

Les moines irlandais ont défriché et civilisé le pays. Ce Jura est d'ailleurs propice aux ermites, aux cénobites. Alors, c'était une forêt immense, que dépassaient à peine de hauts pâturages et quelques rochers. Dans ces rochers friables, on avait vite fait de se creuser une cellule, un ermitage était vite construit avec les troncs mal équarris des arbres. L'eau était fraîche et poissonneuse ; pour nourriture, il y avait le miel des abeilles sauvages, les mûres, les noisettes, les champignons et les faines ; dans les prés, on pouvait cueillir toutes les plantes médicinales. Solitude profonde, vue bornée, climat rude et sain. Parfois, quelques voyageurs traversaient rapidement les vallées et il fallait des heures de marche pour aller prêcher aux bûcherons et aux pâtres. Et les loups, les sangliers et les ours étaient encore un danger.

Si les ermites et les cénobites ont appelé à la vie les solitudes jurassiennes, si les moines les ont défrichées, s'ils en ont évangélisé, baptisé, civilisé les habitants, les évêques seuls ont fait une patrie de ces vallées obscures. C'étaient des étrangers qui venaient d'Alsace, de Souabe et quelquefois de Suisse ou de Franche-Comté. Ils avaient des figures graves et soucieuses, des figures d'administrateurs, de diplomates et d'hommes d'Etat plutôt que de prêtres.

VOCABULAIRE : L'évêché, l'Irlande, l'Irlandais, d'ailleurs, la cellule, l'ermitage, équarri, la faine, cueillir, la plante médicinale, le cénobite, évangéliser, baptiser, l'évêque, l'Alsace, la Souabe, la Franche-Comté, soucieux.

Remarques historiques : Rappeler le passé de l'évêché de Bâle. — Parler des moines irlandais Colomban et Gall. — Qu'étaient les ermites et les cénobites ?

¹ Quelques dictées géographiques tirées de *Cités et paysages suisses* de G. DE REYNOLD.

Le Jura bernois.

Cette terre vue de haut, ressemble à un champ profondément labouré par la charrue, et dont les sillons se seraient durcis et crevassés encore. Elle paraît, au premier abord, uniforme et triste ; les couleurs et l'éclat lui manquent : trop de lumière ne lui convient pas, il lui faut un peu de brume, des nuages dans le ciel, le crépuscule du matin ou le crépuscule du soir, afin que rien ne vienne déranger les longues lignes des vallées et des chaînes. C'est un monde à part, isolé, clos. Il paraît se suffire à lui-même et, tout à coup il ouvre vers d'autres mondes, des perspectives immenses qui provoquent la nostalgie. Contemplé du Chasseral, le plateau suisse a l'air du bassin desséché d'un lac asiatique ; les Alpes sont comme suspendues dans l'espace. Du signal des Rangiers, les plaines du Rhin, d'Alsace, les collines de la Franche-Comté, les Vosges qui s'éloignent, tout cela vous parle de solitude et d'abandon.

Car ce pays est une marche entre trois nations belliqueuses : la Suisse, l'Allemagne et la France. Durant toutes les grandes guerres, du haut de leurs montagnes où ils s'étaient réfugiés, les hommes qui l'habitent ont vu, au loin, dans la plaine, fumer les villages. Ils ont entendu sur les routes le roulement des armées et le bruit du canon les a fait tressaillir.

VOCABULAIRE : La nostalgie, le heimweh, le mal du pays, l'aube, le crépuscule, le Chasseral, le bassin desséché, le lac asiatique, belliqueux, tressaillir.

Remarques géographiques et historiques : En préparant la dictée, le maître dira ce qu'était autrefois le Jura bernois, cette terre des princes-évêques. De par sa situation géographique, ce pays est ouvert aux invasions ; il est également à la frontière des races, des langues et des religions. Indiquer quand il fut incorporé au canton de Berne et dans quelles circonstances. A propos du dernier alinéa, rappeler que, de tous temps, les Jurassiens virent les armées se battre près de leur frontière du nord. Chercher sur la carte les différents points où nos troupes sont concentrées.

P. CHAPUIS.

RÉDACTION

La sélection en agriculture.

SUJET TRAITÉ : Le choix ou la sélection des semences est de la plus haute importance. Il est de toute évidence, en effet, qu'une graine bien mûre, bien développée donnera naissance à une plante plus forte, d'une plus belle venue et d'un meilleur rapport que celle qui proviendrait d'une graine quelconque. L'une enrichira le cultivateur ; la seconde ne le dédommagera même pas de sa peine. D'un autre côté, la sélection le dispensera de demander au commerce une semence dont l'origine et les qualités ne sauraient toujours lui être garanties. Il évitera des dépenses et n'aura pas à craindre les mécomptes dans l'avenir.

Il y a quelques années à peine, on ne parlait pas du tout de sélection dans notre commune. Aujourd'hui, grâce aux conseils et surtout à l'exemple d'un homme intelligent, les cultivateurs s'en occupent de plus en plus. Le procédé le plus communément employé pour la sélection des céréales est le suivant : on choisit dans chaque gerbe les épis les plus forts et les plus beaux, et on les bat à part, en enlevant les grains des extrémités.

Les petits cultivateurs font plus et mieux. Après avoir choisi les plus beaux épis, ils enlèvent un à un — c'est un travail auquel tous les membres de la famille prennent part le soir, à la veillée — les grains du milieu de chaque épi, et ne retiennent que les plus beaux. La sélection ainsi faite donne des résultats exceptionnellement satisfaisants. — PIERRE ET MINET.

Travaux d'hiver à la maison.

SUJET TRAITÉ : Dans mon village, lorsque les longues soirées d'hiver sont arrivées, un certain nombre de cultivateurs ne savent trop comment employer leur temps et s'ennuient. D'autres, au contraire, cherchent dans la lecture des distractions à la fois agréables et utiles. Enfin, il en est d'industriels qui consacrent leurs loisirs à des travaux les dispensant de recourir au charron, à une foule d'ouvriers qu'il faut payer plus au moins cher.

J'en connais qui, une fois les derniers travaux des champs achevés, passent en revue les harnais de leurs chevaux et les réparent eux-mêmes; ensuite ils les graissent afin d'empêcher le cuir de se casser. Puis, c'est le tour des objets et outils en bois dont ils font usage; ici, ils remplacent le manche d'un râteau, là une dent de herse cassée. Ils tressent des objets en paille ou en osier, préparent des liens; ils nettoient minutieusement tous leurs outils et ne les mettent en place pour la saison suivante qu'après les avoir arrangés de façon à les préserver de la rouille. Plusieurs sélectionnent leurs graines et se préparent de cette façon des semences de premier choix.

Ainsi ils trouvent les jours d'hiver moins longs et les soirées plus agréables; ils évitent de petites dépenses qui, totalisées, représentent à la fin de l'année un chiffre assez important et ils font provision de choses utiles qu'ils seront bien aises de trouver lorsque le moment sera venu de s'en servir. — PIERRE ET MINET.

Une veillée utile.

Raconter une longue veillée passée à retirer les petits grains noirs de la nielle des grains de seigle. Montrer l'importance et les conséquences certaines de ce travail.

L. A. ROCHAT.

RÉCITATION

L'épée (par SULLY PRUDHOMME).

Qu'est-ce que ce tranchant de fer, souple, affilé, pointu ?
Ce ne sont pas les flancs de la terre qu'il fouille,
Ni les pierres qu'il fend, ni les bois qu'il dépouille.
Quel art a-t-il servi, quel fléau combattu ?

Est-ce un outil ? Non ! car l'homme de vertu
L'abhorre : ce n'est pas la sueur qui le mouille,
Et ce qu'on aime en lui c'est la plus longue rouille.
Lame aux éclairs d'azur et de pourpre, qu'es-tu ?

— Je suis l'épée, outil des faiseurs d'ossuaires,
Et comme l'ébauchoir aux mains des statuaires,
Je cours au poing des rois, taillant l'homme à leur gré.

Or, je dois tous les ans couper la fleur des races,
Jusqu'à l'heure où la chair se fera des cuirasses
Plus fortes que le fer, avec le droit sacré.

LES EXPRESSIONS : *Les flancs de la terre*, le sein de la terre. *Art*, poésie, peinture, musique, etc.; tout ce qu'il y a de supérieurement beau dans les productions de l'homme. *L'homme de vertu l'abhorre*, l'homme juste l'a en horreur. *Ossuaires*, lieux où l'on entasse les morts sur le champ de bataille. *Taillant l'homme à leur gré*, tuant selon la volonté des rois. *La fleur des races*, ce que les races ont de plus beau : la jeunesse. *Le droit sacré*, la justice inviolable.

ELOCUTION : Relever les expressions figurées. Rechercher les parties essentielles du morceau. Indiquer les services rendus par l'outil, l'acier, l'épée et établir des comparaisons.

COMPOSITION : La guerre, ce qu'elle a de barbare et de monstrueux.

R. MARTIN.

LE CIVISME A L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

N'ayant point la prétention d'être lu en dehors d'un tout petit cercle d'intéressés, j'ai été fort étonné de recevoir un journal politique dont le premier article, intitulé *Education nationale*, m'était signalé au crayon bleu. De qui me vient l'envoi ? Je l'ignore ; mais, pour être conséquent avec moi-même, je veux baser sur cet article de journal mon court entretien d'aujourd'hui.

Après avoir constaté qu'en Suisse le vent est à la culture nationale, l'auteur compare l'éducation civique actuelle à celle de jadis, pour arriver à ces conclusions : « A dix-neuf ans, le jeune homme ainsi chauffé à blanc est devenu indifférent à des matières qu'il a si souvent ressassées ; il en est comme saturé et ne se fait pas faute de le dire. » Et plus loin : « Aujourd'hui, l'enseignement de l'histoire nationale absorbe de cinq à six cents heures, et c'est trop, trois fois trop. »

L'école d'autrefois aurait-elle mieux compris son rôle dans le domaine de l'éducation nationale ? Il m'est difficile de le dire ; seulement, je ne puis me rallier au jugement par trop absolu dont je viens de transcrire le prononcé. Il est toujours hasardeux de comparer les choses de son enfance à celles de son âge mûr : la manière de voir du témoin s'étant modifiée plus profondément que les objets eux-mêmes, il en résulte un effet de perspective qui rend le verdict suspect... Est-ce à dire que nous ayons atteint l'idéal dans l'enseignement de l'histoire nationale, et que les résultats répondent aux efforts ? Ah ! non.

Voyons plutôt sans indulgence
L'état de notre conscience.

Tout d'abord l'Histoire (avec grand H) est devenue une science qui rapproche, compare, explique et démolit tour à tour. Elle a établi un enchaînement des faits, relié les causes aux conséquences, diminué le rôle des hommes célèbres, auxquels on attribuait à tort trop de mérite ou trop d'ignominie. Tout cela est juste et terriblement logique. Je dis terriblement, parce qu'on a ainsi détruit le mirage cher aux enfants, parce qu'on a saccagé la plate-bande fleurie des légendes. Si l'intérêt

est moins vif chez les jeunes pour les notions historiques, l'Histoire elle-même, et par conséquent les manuels qui l'expliquent, en sont en partie responsables. On a voulu aussi ne rien laisser dans l'ombre, traiter toutes les questions secondaires, et l'on a surchargé les programmes, non seulement sans profit, mais pour le plus grand dommage du résultat visé. Les questions brèves et précises des examens ont encore contribué à faire dévier l'enseignement de l'histoire vers une sèche érudition ; cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'école complémentaire, où l'on travaillait surtout en vue des épreuves du recrutement.

Mais l'enseignement lui-même n'a-t-il pas contribué parfois au déficit qu'on a cru constater dans ce domaine ? Enseigner, ce n'est pas seulement répéter à d'autres ce que l'on a appris soi-même ; enseigner, c'est rendre vivant, tangible, applicable aux réalités présentes le bagage intellectuel que nous ont légué nos devanciers et qu'augmentent encore nos contemporains. L'enseignement de l'histoire, en particulier, doit viser à un double but : cultiver l'homme et former le citoyen ; il ne faut pas perdre de vue cet idéal dans aucune de nos leçons, surtout quand nous nous adressons aux jeunes gens. Il n'est pas recommandable de parcourir très rapidement le plus grand nombre possible de sujets ; nous voudrions qu'on s'en tint aux principaux, à ceux qui peuvent laisser dans l'esprit une impression durable, alors même que les détails s'en effaceraient peu à peu dans la mémoire. Ces questions essentielles seraient exposées d'une façon aussi complète, et surtout aussi personnelle que possible. Le jeune homme doit avoir l'impression qu'il a vécu une époque ancienne comme il vit celle d'aujourd'hui ; il doit être à même de comparer, de juger, de conclure.

Le programme de cette année est particulièrement riche en sujets intéressants ; je dirai mieux, en sujets éducatifs (Guerres de Souabe. — La scission religieuse. — Le sort du Pays de Vaud. — Les guerres civiles). Sur chacun d'eux, le *Jeune Citoyen* fournit un résumé très clair qui peut servir de base à la leçon : à nous de donner la vie à l'enseignement ; à nous de créer l'intérêt, et surtout le désir de l'action chez les jeunes hommes qu'on nous a confiés. ET. VISINAND.

La neutralité suisse.

(D'après une conférence de M. Sydney Schopfer.)

1^o En quoi consiste la neutralité en général ? (Ne pas confondre indépendance et neutralité.) L'*indépendance* est l'exercice de la pleine souveraineté. La *neutralité* consiste, en temps de paix, à ne conclure aucune alliance politique ; en temps de guerre, à se tenir à l'écart des hostilités, à ne pas favoriser l'un des belligérants.

2^o *Neutralité* et *neutralisation* ne sont pas synonymes ; la neutralisation est une sorte de servitude politique imposée à un Etat par d'autres puissances. Exemple : la Belgique, érigée en Etat indépendant et perpétuellement neutre par le traité de Londres de 1839, avait l'*obligation* d'observer cette neutralité envers tous les Etats. C'est la raison pour laquelle elle dut attendre que son territoire fût violé par l'armée allemande avant de pouvoir autoriser l'armée française à entrer sur son sol. Le grand-duché de Luxembourg et la Haute-Savoie sont également des territoires qui ont été neutralisés.

La Suisse, elle, n'a pas été *neutralisée*, mais elle a voulu, de son plein gré, être neutre.

Elle peut sortir de cette neutralité quand bon lui semble, si les circonstances l'exigent ou si elle y trouve son avantage. La Constitution de 1874, en effet, donne à la Confédération (art. 8) le « droit de déclarer la guerre et de conclure la paix, ainsi que de faire avec les Etats étrangers des *alliances* et des traités ».

Mais il ne suffit pas de *vouloir* être neutre; il faut *pouvoir* l'être. De là l'obligation, pour les Etats désirant rester neutres, de sauvegarder par une solide armée toute tentative de violation de leurs frontières par un Etat belligérant.

3° Il faut rechercher *l'origine de notre neutralité*:

a) Dans l'affaiblissement de la puissance militaire de la Suisse depuis Marignan. Dès ce moment, la Suisse renonce de plus en plus à se mêler à la politique européenne. Les capitulations militaires, qui datent de cette époque, contribuent aussi à cet affaiblissement du pays.

b) Dans la scission religieuse provoquée par la Réforme. Pendant deux siècles, le pays consume ses forces en discussions intestines et en guerres civiles. Catholiques et protestants concluent des alliances séparatistes qui empêchent la Confédération d'exercer aucune action extérieure.

c) Enfin dans la dégénérescence politique, ayant en bonne partie pour cause la vénalité du patriciat (corruption des magistrats par l'or étranger, désintéressement du peuple pour la chose publique, etc.).

4° La *longue alliance* qui unit la Suisse à la France, au cours des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, habitue les Suisses à considérer ce pays comme leur principal appui, et ils perdent peu à peu la conviction de pouvoir défendre eux-mêmes leurs intérêts internationaux. Conséquences de cet abandon d'eux-mêmes : invasion par les armées napoléoniennes et la triste période de 1798 à 1815, où l'indépendance et la neutralité de la Confédération ne sont que de vains mots.

5° Le *Congrès de Vienne* reconnaît que l'intérêt général réclame en faveur du Corps helvétique l'avantage d'une neutralité perpétuelle.

L'Acte du 20 novembre 1815 dit textuellement : « Les Puissances... reconnaissent authentiquement, par le présent acte, que la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et de son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de l'Europe entière. »

6° Dans la première moitié du dix-neuvième siècle (et même encore en 1888, lors de l'affaire Wohlgemuth), à plusieurs reprises des puissances européennes ont prétendu que l'acte de 1815 leur donnait le droit de contrôler les affaires de la Suisse. Ces prétentions ont toujours été fermement repoussées. Mais elles prouvent que ce n'est que dans la mesure où les grandes puissances y auront intérêt et où nous serons nous-mêmes assez forts pour faire respecter notre neutralité que celle-ci sera reconnue.

La Suisse a le devoir de retenir les enseignements de l'histoire. Elle veut être neutre par ses seules forces. Elle ne doit pas placer son suprême espoir dans l'assistance d'autrui, mais ne compter que sur ses enfants pour défendre le sol de la patrie.

G. MOXOD.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

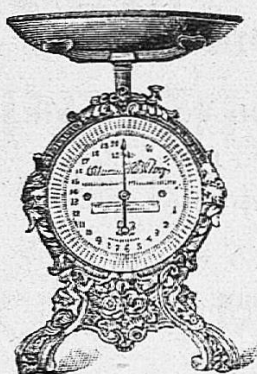
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

Les machines à coudre **SINGER**

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E.U.A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON

MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport

& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :

avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleau** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE



Le plus grand choix de **CHŒURS** existant



Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRERES

(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY** :—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNEE. — N° 2

LAUSANNE — 15 janvier 1916.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans ce N°, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier, le montant de leur abonnement pour 1916.

Le Gérant: J. CORDEY

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{rs} Dunand, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Deereuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Buillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds.
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Benaud, E., inst., Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

- MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Avis de la Gérance

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

 **A. BRÉLAZ** 

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ❖ **Nouveautés** ❖ **Draperies**

Tabliers

Jupons

Trousseaux ❖ **Lingerie confectionnée**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

10⁰ Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la
S. P. V. ❖ **MAISON**
MODÈLE ❖

VÊTEMENTS
CIVILS

& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Brochures d'actualité, sur bon papier, grand in-8

avec couverture illustrée. Prix 1 fr.

JE REVIENS D'ALLEMAGNE, par *Georges Verdène*.

M. Georges Verdène a fait le tour des principales villes allemandes; il s'est assis dans les brasseries de Munich où la bière coule encore à flots, dans les cafés de Berlin, dans les tavernes du grand port devenu « Hambourg-la-Morte ». Il a parlé aux ouvriers, aux soldats, aux bourgeois et, dans une suite d'articles vivants, il a noté ses impressions ressenties, image fidèle, cinématographe vécu de la vie actuelle.

JE REVIENS D'AUTRICHE, par *Georges Verdène*.

Poursuivant son enquête dans les empires du Centre, M. G. Verdène décrit d'une même plume alerte ce qu'il a vu dans la monarchie austro-hongroise après dix mois de guerre.

Il a parlé aux gens du peuple; des commerçants, des financiers, des intellectuels lui ont fait des confidences qui révèlent, sous l'assurance orgueilleuse, une inquiétude profonde. A ce titre, la brochure de M. Verdène est un véritable document.

LA POLOGNE SOUS LA RAFALE, par *Edmond Privat*.

Impressions vécues rapportées d'un voyage d'enquête à travers la Pologne en feu, au printemps 1915, dans les villes et dans les campagnes devenues des champs de bataille. L'auteur a vu de près ce peuple polonais que tant de souffrances avaient déjà éprouvé et que tant d'autres attendaient encore. Ces pages éveilleront une fois de plus la pitié pour la malheureuse Pologne dévastée, et pourtant si digne de vivre.



PRISONNIÈRE EN ALLEMAGNE, par *Isabelle Debran*.

Elle est courte mais bien typique l'odyssée de M^{me} Debran, citoyenne américaine, propagandiste féministe connue, qui s'est vue arrêtée sans motif à son entrée en Allemagne sur simple dénonciation de mouchards allemands qui vivaient comme elle à Genève, inoffensifs d'apparence. De Lœrrach à Lindau, de Lindau à Munich, de Munich à Romanshorn, en prison, ou accompagnée par les policiers militaires, renvoyée à ses frais, d'une *Kommandatur* à l'autre, elle a saisi sur le vif, d'un regard singulièrement pénétrant, dans sa cruauté barbare et dans ses ridicules de pédantisme, de lourdeur et d'automatisme, le régime de terreur qui règne à la frontière germano-suisse.

VISIONS D'HÉROISME, par *J. Delorme-Jules Simon*.

C'est dans les salles d'hôpital que ces *Visions d'héroïsme* sont apparues dans leur douloureuse clarté à l'auteur de ces pages si profondément émouvantes. Les soldats blessés continuent d'être des héros; ils se comportent sur leurs lits de souffrances comme là-bas

sur la ligne de feu. Un grand courage les anime, une grande espérance les soutient. Et les nobles femmes qui les assistent recueillent leurs confidences, leurs propos de reconnaissance naïve et quelquefois leur dernier soupir en baisant leurs yeux à la place des mères absentes.

LA GRANDE GUERRE racontée par les soldats et les témoins, par le *Colonel Du Pâquier*.

La guerre ne peut être décrite que par ceux qui la font ou qui l'ont faite.

Quand Marbot parle, Thiers n'est plus écouté.

Jusqu'au jour où les chefs d'armée nous expliqueront eux-mêmes les victoires qu'ils ont remportées ou les défaites qu'ils ont subies, nous n'aurons pas d'autres documents authentiques de la Grande Guerre que les lettres des braves soldats, les récits des témoins oculaires et les correspondances des reporters, écrites sur le champ de bataille.

Le joli volume du colonel Du Pâquier est une vivante mosaïque de récits palpitants parce que vécus et véridiques et un grand souffle de patriotisme l'anime d'un bout à l'autre.

